

Revoir et réévaluer nos jugements

L'histoire de la destruction de Sedom, qui apparaît dans Parachat Vayera, commence par raconter les expériences des deux anges qui sont venus dans la ville. Se présentant comme des voyageurs, ils furent invités par Lot dans sa maison. La nouvelle de l'arrivée des invités se répandit rapidement dans la ville, et les habitants de la ville encerclèrent avec colère la maison de Lot et exigèrent qu'il leur remette les visiteurs. Lot leur demanda de les laisser rester, mais les habitants lui crièrent : " cette personne [Lot] est venue et rend son jugement, Nous allons maintenant te faire plus de mal qu'eux !" (19:9). Ils ont accusé Loth - qui était lui-même relativement nouveau dans la ville - de s'autoriser à "rendre un jugement" et à leur dire ce qu'ils devaient faire.

Keli Yakar soulève la question de savoir pourquoi et comment les habitants de la ville ont pu protester contre le fait que Lot "rendait son jugement". Plus tôt (19:1), expliquant la description de la Torah de Lot assis à l'entrée de Sedom lorsque les anges sont arrivés, Rachi écrit que la porte était le siège du tribunal principal de la ville, et ce jour-là, les habitants avaient nommé Lot comme juge. C'est pourquoi il était présent à la porte de la ville. Ils avaient eux-mêmes assigné Lot à la plus haute instance judiciaire de la ville, et nous pouvons donc nous demander pourquoi ils s'opposent maintenant avec colère à ce qu'il "rende un jugement". N'était-ce pas précisément ce qu'il avait été désigné pour faire ?

Le Keli Yakar trouve la réponse dans l'expression "va-yichpot chafot" ("et il rend un jugement") dans ce verset. Selon Keli Yakar, les habitants de la ville ont accusé Lot de porter un jugement - "va-yichpot" - sur des lois qui avaient déjà été établies - "chafot". Il avait été nommé juge pour appliquer les lois en vigueur, pas pour les revisiter. La ville de Sedom avait une politique de longue date interdisant l'accueil des étrangers, et donc les habitants se sont moqués de Lot pour avoir "jugé" les lois en vigueur, tentant d'introduire des changements dans leur système de lois.

La réaction de Sedom nous montre, par contraste, que nous devons en effet continuellement repenser, revoir et réévaluer nos "jugements". Si Sedom insistait sur l'inviolabilité des normes, des pratiques et des idées actuelles, nous devons faire exactement le contraire et toujours nous demander si nous ne sommes pas en train de faire ou d'aborder les choses de manière incorrecte. Le fait que nous agissions d'une certaine manière ou que nous tenions une certaine position depuis longtemps ne la rend pas nécessairement correcte. Alors que les habitants de Sedom considéraient le "va-yichpot chafot" comme un crime, interdisant de manière retentissante la réévaluation de leurs politiques, c'est exactement ce que nous devons faire, et accepter humblement la possibilité que les choses que nous avons faites sont incorrectes et nécessitent un changement. Bien sûr, cela ne signifie pas que le changement est toujours justifié ou approprié. Nous devons cependant être prêts à "juger" nos "jugements" antérieurs, à remettre en question nos hypothèses antérieures, dans le cadre de notre effort permanent pour grandir, nous améliorer et maximiser notre potentiel au maximum.

Chabbat Chalom.
Rabbin Moshe Sebbag